F I C H E D E D O N N E E S D E S E C U R I T E

Mollo

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Caractéristiques chimiques	assouplissant
Code du produit	102573-006
Fournisseur	Steinfels Cleaning Systems Division der Coop, Basel St. Gallerstrasse 180 CH-8411 Winterthur www.scs-ag.ch Tel. : +41 52 / 234 44 00 Fax : 052 / 234 44 01
Téléphone en cas d'urgence	145 (Tox-Zentrum) 044 / 251 51 51 (Tox-Zentrum) 052 / 234 44 00 (Bürozeit)
Date de révision	28.09.2006

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux	0-5% Isopropyl Alcohol [Xi,F; R11-36-67], CAS 67-63-0, EINECS 200-661-7 0-5% Parfum [Xi,N; R43-51/53], 0-5% Citric Acid [Xi; R36], CAS 77-92-9, EINECS 201-069-1 0-5% Benzalkonium Chloride [C,N; R10-21/22-34-50], CAS 68391-01-5, EINECS 269-919-4

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Pas de dangers particuliers à signaler.

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation	Mettre la victime à l'air libre. En cas d'inhalation d'aérosol/de brouillard, consulter un médecin si nécessaire.
Contact avec la peau	Laver immédiatement à l'eau abondante. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si nécessaire.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié N'importe lequel.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité
Eau abondante en jet.

Dangers spécifiques Ce produit n'est pas inflammable La combustion produit des fumées irritantes. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants
Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection intégrale contre les agents chimiques.

Méthodes particulières d'intervention
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. En cas d'incendie, refroidir les citernes par arrosage.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles Utiliser un équipement de protection individuel. Balayer pour éviter les risques de glissade.

Précautions pour la protection de l'environnement
Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage. Eviter que le produit arrive dans les égouts.

Méthodes de nettoyage Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Eviter l'ingestion, l'exposition des yeux et de la peau ainsi que l'inhalation de toute vapeur générée. Porter un équipement de protection individuel. Ne jamais mélanger les concentrés directement.

Stockage Eviter une exposition directe au soleil. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Ne pas entreposer près des alkalis. Ne pas congeler.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Protection individuelle

Protection respiratoire En cas de ventilation suffisante, aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains Gants en latex.

Protection des yeux Lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

---

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme Solution aqueuse.

Couleur Blanc.

Odeur parfumé

Propriétés physiques et chimiques

pH	3.0.
Densité	1.000 g/ml.
Point d'éclair	--.
Solubilité dans l'eau:	soluble.

---

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Matières à éviter Incompatible avec des bases.

Produits de décomposition dangereux
La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

---

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë DL50/orale/rat = 2000 mg/kg (Dihydrogenated tallow hydroxyethylmonium methosulfate).
DL50/orale/rat = 2000 mg/kg (Epoxyamin/Polyglykol).
DL50/orale/rat = 6730 mg/kg (Citric Acid).
DL50/orale/souris = 5040 mg/kg (Citric Acid).
DL50/orale/rat = 650 mg/kg (Benzalkonium Chloride).

Toxicité à long terme Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Les eaux résiduaires de la transformation consécutive devraient faire l'objet d'un traitement approprié en accord avec les réglementations locales.

---

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Résidus de produit / produit non utilisé
Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés SCS Bidon - Recycling. Mettre les emballages rincés à la disposition de services de recyclage locaux.

---

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Autres Informations Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

---

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Informations réglementaires Catégorie de nuisance à l'eau (Allemagne): 2.

Symbole(s) Aucune.

Phrase(s) de risque Aucune.

---

16. AUTRES INFORMATIONS

Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels.

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 2
R10: Inflammable.
R11: Facilement inflammable.
R21/22: Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R34: Provoque des brûlures.
R36: Irritant pour les yeux.
R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Autres informations Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

Types d'utilisation Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document.